

30.11.2005 - 13:05 Uhr

## hotelleriesuisse, l'Association des hôteliers zurichois et GastroZurich encouragent la maturité professionnelle

Berne/Zürich (ots) -

A l'Assemblée des délégués d'hotelleriesuisse aujourd'hui à Berne, deux projets ont été présentés pour promouvoir la maturité professionnelle dans l'hôtellerie et la restauration. Tandis que les membres d'hotelleriesuisse reçoivent un financement d'impulsion pour la création de places d'apprentissage de maturité professionnelle, les jeunes en activité dans la région touristique de Zurich qui effectuent la maturité professionnelle après la formation initiale, peuvent demander un prêt à l'Association des hôteliers zurichois et à GastroZurich. Les deux projets démarrent à la rentrée 2006.

Deux projets qui se complètent et qui ont pour but de promouvoir la maturité professionnelle dans l'hôtellerie et la restauration ont été présentés aujourd'hui à l'Assemblée des délégués d'hotelleriesuisse. Le taux de maturités professionnelles dans la branche Hotel-Gastro-Tourisme est bas par rapport aux autres branches; l'hôtellerie et la restauration sont pourtant tributaires de jeunes professionnels bien formés et ambitieux. Il faut offrir à ces jeunes la perspective d'une carrière attrayante dans la branche.

Financement d'impulsion pour les entreprises formatrices

Le projet d'hotelleriesuisse prévoit un financement d'impulsion pour les établissements membres qui créent de nouvelles places d'apprentissage de maturité professionnelle et qui permettent ainsi aux apprenants d'obtenir la maturité professionnelle en cours de formation. Ce financement est accordé sous forme d'un forfait maximum de CHF 1'000.- par apprenant et par année scolaire, à titre d'indemnisation proportionnelle de la journée d'école supplémentaire que les personnes en formation passent à l'école professionnelle supérieure et non dans l'entreprise.

La durée de ce projet est limitée dans un premier temps à trois cycles de formation. Le lancement est fixé pour la rentrée 2006. Ensuite, le projet fera l'objet d'une évaluation. Les remboursements seront effectués à chaque fin d'année scolaire, donc en août 2007 la première fois.

Soutien aux jeunes professionnels dans la région touristique de Zurich

Le deuxième modèle qui a été présenté aux délégués est le projet pilote conjoint de l'Association des hôteliers zurichois et de GastroZurich. Il s'agit ici de soutenir financièrement les jeunes en activité qui voudraient passer la maturité professionnelle après avoir achevé leur formation initiale de trois ans. Ce soutien se présente sous forme d'un prêt et il est assorti de certaines conditions. Ainsi les postulants doivent, parallèlement à d'autres contraintes, être domiciliés depuis deux ans dans la région touristique de Zurich, fournir la preuve de leur admission à l'école de maturité professionnelle et justifier leur demande de prêt.

Seules les dépenses directement liées à la fréquentation de l'école seront financées. L'obligation de rembourser le prêt est supprimée pour les jeunes qui, après avoir réussi l'examen de maturité professionnelle, travaillent pendant trois ans dans un établissement hôtelier ou de restauration, ou poursuivent leur formation en suivant

un cycle d'études apparenté à la branche dans une haute école spécialisée. La clôture des inscriptions est fixée à trois mois civils entiers au minimum avant le début du semestre.

Contact:

hotelleriesuisse  
Isabel Garcia  
Responsable de la communication  
Mobile +41/79/652'85'19  
Tél. +41/31/370'42'86

Simone Küng  
Responsable de projet Profession & Formation  
Tél. +41/31/370'42'61

Association des hôteliers zurichois  
Judith Irniger  
Directrice  
Tél. +41/44/350'04'12

GastroZurich  
Dr Karl Schroeder  
Directeur  
Tél. +41/44/377'55'80

??

??

??

??

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
MEDIENMITTEILUNG

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100500966> abgerufen werden.